

« Vers l'élaboration d'un Pacte mondial sur les réfugiés »

Discussion thématique 2 :

Mesures à prendre dès le déclenchement d'un déplacement massif de réfugiés

– et –

Discussion thématique 3 :

Satisfaire les besoins et soutenir les communautés

Palais des Nations (salles XVII et XXIV), Genève, 17 et 18 octobre 2017

Note relative à l'organisation

Temps de parole

- Le HCR voudrait que les discussions soient informelles et interactives. Les États et d'autres partenaires qui aimeraient présenter des déclarations formelles et d'autres contributions écrites sont encouragés à entrer en contact avec le HCR pour qu'elles soient mises en ligne, au lieu de les lire lors des sessions. Les contributions sont les bienvenues avant et après les discussions thématiques. Pour d'autres orientations sur les contributions écrites, veuillez consulter le site www.unhcr.org/writtencontributions.
- Il n'y aura pas de liste formelle d'orateurs ni de règles de procédure pour les sessions. Il sera demandé aux participants de limiter leurs interventions à deux minutes.

Participation et sièges

- Pour que les arrangements relatifs aux sièges et d'autres types d'arrangement puissent être finalisés, l'enregistrement pour les discussions sera clos le mardi 10 octobre 2017. Il est rappelé aux États de bien vouloir confirmer leur participation par écrit à hqgovern@unhcr.org.
- Les participants non accrédités auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et non titulaires d'un badge d'identification de l'ONUG leur ouvrant l'accès au Palais des Nations doivent solliciter un badge visiteur, en écrivant à hqgovern@unhcr.org.
- Pour toute question relative à l'enregistrement et aux badges d'identification ONUG, les organisations non gouvernementales invitées sont priées de s'adresser à partnership@unhcr.org.
- Il est rappelé aux États et aux autres partenaires de bien vouloir limiter la taille de leurs délégations respectives à deux personnes. Deux sièges seront alloués aux participants dans la salle XVII. L'attribution des sièges dans la salle XXIV se fera à la carte, chaque délégation devant disposer d'un siège, selon l'ordre d'arrivée.
- Le HCR a pris des dispositions pour que les participants puissent suivre les débats dans la salle XVII en anglais sur UN Web TV à webtv.un.org/.

Interprétation et documentation

- Pour toutes les sessions, les services d'interprétation seront fournis en anglais et en français. Ils seront par ailleurs aussi fournis en arabe pour l'événement en marge sur la « protection en mer » du 17 octobre 2017, et en espagnol pour l'événement en marge sur la « voix des réfugiés » du 18 octobre 2017.
- Les documents seront disponibles uniquement en anglais et en français. Ils seront publiés sur la page Internet consacrée aux discussions thématiques à www.unhcr.org/thematicdiscussions.

Médias

- Une page internet sera créée pour que les délégations puissent soumettre les questions destinées aux intervenants dans la salle XVII lors de la table ronde. De plus amples informations seront communiquées au début des discussions.

- Aucune prise de vue ni enregistrement vidéo ne sera autorisé dans la salle.
- Veuillez vous joindre à la conversation en ligne et suivre les discussions thématiques sur les réseaux sociaux :
 - * Utilisez les hashtags - #RefugeeCompact, #WithRefugees
 - * Suivez-nous sur les comptes Twitter et Instagram : @Refugees

Le 9 octobre 2017